



Soa Alafy Hainanahomby ny ho Ary

ONG SAHA

CITIZEN INVOLVEMENT IN MUNICIPAL SERVICES IMPROVEMENT (CIMS)

TF0A4471

RAPPORT TECHNIQUE ANNUEL

Période couverte : **janvier à décembre 2019**

Date de remise : **décembre 2019**

1. Réciendaire et profil du projet

Pays:	Madagascar
Titre du projet	Citizen Involvement in Municipal Service Improvement (CIMSI)
Réciendaire	SAHA (Soa Afafy Hampahomby ny ho Avy)
Durée du projet	20 avril 2017 – 31 mars 2021
Montant total de la subvention	700 000 US\$
Date et montant du premier décaissement:	25 septembre 2017 – 63 000 US\$
Date et montant du dernier décaissement	17 janvier 2019 – 179 000 US\$
Directeur du projet (nom /email/numéro de téléphone/Skype ID) :	Nom : Harilanto Ravelomanantsoa Email : harilanto.ravel@gmail.com Téléphone : +261 34 93 338 65 Skype ID : harilanto.ravel

2. Données de base sur le projet

TABLEAU 1. Zones de couverture et groupes cibles du projet	Valeurs cibles atteints au cours de la période de rapportage	Valeurs cibles prévus dans le projet	Total des valeurs cibles dans le pays
Zones de couverture			
Nombre de régions:	4	4	22
Nombre de districts	7	7	119
Nombre des communes	46	46	1 693
Nombre d'installations de services publics			
CSB1 et CSB 2	68	68	2506
CHD	2	2	25
Total santé	70	70	2531
EPP et EC	347	347	
CEG	82	82	
Lycée	12	12	
Total éducation	441	441	57940
Nombre des bénéficiaires			
Homme	340 000		7 264 314
Femme:	360 000		7 353 372
Enfants	ND		9 812 639
Total:	720 000	720 000	24 430 325
Nombre des OSC bénéficiaires non-exécutant : (Exemple : OSCs, COBA, les ONG, les associations des citoyens, les unions, etc) :			
Total:	60	60	

TABLEAU 2. Partenaires et parties prenantes clés du projet			
Noms des OSC partenaires formelles du projet (et d'autres types de partenaires officiels, le cas échéant)	Forme de partenariat (contrat ou accords)	Montant transféré / payé aux partenaires (depuis le début du projet)	Pourcentage par rapport au montant total à transférer aux partenaires
1. HELVETAS	Contrat	62.375 USD	54 %

2. RTRSM	Contrat	50.575 USD	72%
3. COALITION DES RADIOS	Contrat	11.000 USD	34%
4. SIF	Contrat	2.300 USD	23%
5. ROHY	Accords de principe		
Institution des secteurs publics & contreparties avec lesquels le projet collabore directement à titre formels et informels <u>au cours de la période de rapportage</u>			
Le projet a collaboré avec les institutions des secteurs publics dont :			
<ul style="list-style-type: none"> • La Direction Nationale du District de Santé Publique • L'Office National de la Concertation sur la Décentralisation 			
Autres bénéficiaires ou parties prenantes clés du projet rencontrés au cours de la période de rapportage			
Les institutions du secteur public national et local	<ul style="list-style-type: none"> • Préfecture de Taolagnaro et d'Antsirabe • Direction Régionale de l'Education Nationale d'Anosy et de Vakinankaratra • Direction Régionale de la Santé Publique d'Anosy et de Vakinankaratra • Circonscription Domaniale et Foncière Taolagnaro 		

TABLEAU . Suivi des résultats clés

01 Indicateur PDO/2 et 03 Indicateurs intermédiaires /7 en bonne évolution

PDO/ Résultats intermédiaires	Indicateurs	Valeurs cibles attendues	Valeurs de référence an 0-1 (baseline)	Valeurs cibles atteintes	Données issues du suivi durant la période de rapportage
Objectif de développement de projet (PDO)					
Améliorer les mécanismes de transparence et de responsabilité entre les gouvernements locaux et les citoyens à travers la planification et budgétisation participative dans les municipalités ciblées du pays membre	1. Pourcentage des communes cibles dotées de processus de budgétisation et de planification participative institutionnalisée	10%	0%	28%	Le projet a atteint la valeur cible. Les municipalités utilisent des méthodes participatives de planification et de budgétisation pour établir leurs plans annuels (Ambohijoky, Ambohitromby, Ankatafa, Antranokarany, Antsakoamanondro, Antsaravibe, Antsatsaka, Mahavelona, Mantaly, Masindray, Sahanivotry, Talata Angavo, Tsiafahy)
	2. Pourcentage des communes de la cible avec les Structures Locales de concertations opérationnelles et qui se réunissent périodiquement	25%	0%	74%	Le projet a atteint la valeur cible. SLC en place et opérationnelles au niveau de 34 communes : <ul style="list-style-type: none"> • Arrêtés de mise en place et de nomination des membres de la SLC • Plan d'action • Règlement Intérieur • Registre de recommandations • Réunion Périodique

Résultats intermédiaires sélectionnés

1. Renforcement des structures locales de concertation (SLC) dans les communes ciblées par le projet	1.1. Pourcentage de SLC dans les municipalités ciblées, formés et qui surveillent périodiquement la prestation de services publics au moins dans l'un des secteurs clés (santé, éducation ou foncier).	50%	0%	63%	<p>Le projet a atteint la valeur cible.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la réalisation de l'évaluation citoyenne réalisé au niveau des 10 communes pilotes • Mobilisation des OSC pour la facilitation de l'évaluation des services au niveau des 46 communes: 18 OSC dont 10 basées au niveau local • Mobilisation des collèges des SLC pour le processus d'évaluation citoyenne: 46/46 communes • Transmission des plans d'action au niveau des ND/SLC et BE : 29/46 communes •
	1.2. Pourcentage de communes cibles ayant rendu accessibles et disponibles aux citoyens leur rapports d'exécution budgétaire (y compris les dépenses et les procédures de recouvrement)	50%	15 %	74%	<p>Le projet a atteint la valeur cible</p> <p>Existence de pratique de transparence budgétaire effectuée par les communes (39 communes). L'appui du projet consiste à l'amélioration de la présentation à travers le budget des citoyens et le rapportage verbal du budget au niveau des AG SLC (34 communes)</p>
	1.3. Pourcentage de communes cibles effectuant des réunions annuelles avec les SLC et les OSC pour discuter des rapports financiers et analyser les problèmes de gestion budgétaire et financière	50%	2 %	74%	<p>Le projet a atteint la valeur cible</p> <ul style="list-style-type: none"> • Existence de SLC structurée : 42 / 46 communes • SLC Opérationnelle : 34 / 46 communes • Participation effective des SLC ou OSC dans le processus budgétaire: 34 / 46 communes <p>AG SLC dont l'ordre du jour intègre l'analyse et proposition du budget communal ainsi que les recommandations à l'endroit des Prestataires de services</p>
2. Amélioration de la transparence et la redevabilité des services communaux et les services déconcentrés dans les communes ciblées	2.1. Nombre de communes où les CC/BE ont intégré les propositions des SLC (au moins dans l'un des secteurs santé, éducation, foncier) dans leur budget et plans	0	0	09/10	<p>Le projet a atteint la valeur cible.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des recommandations/ plans d'actions dans le budget communal 2019. (70% des communes pilotes) • Par ailleurs, des réalisations d'actions / activités ou dépenses par les communes dans le sens des recommandations ont été notées suite à la réalisation des suivis de l'évaluation citoyenne dans les 90% des communes pilotes

	2.2. Nombre de communes où les services techniques déconcentrés (STD) contribuent effectivement à la réalisation des propositions des SLC et/ou du plan communal (au moins dans l'un des secteurs santé, éducation, foncier)	0	0	06/10	Le projet a atteint la valeur cible. Réalisation d'actions / activités ou dépenses par les services techniques dans le sens des recommandations dans les 60% des communes pilotes
3. Partage du savoir, et apprentissage et gestion de projet	3.1. <u>Apprentissage pour des résultats améliorés :</u> Description des adaptations de la stratégie et du plan opérationnel du projet suivant les leçons tirées et les informations/données fournies par le système de suivi-évaluation du projet	2	0	1	Le projet est en phase avec les projections : Un blog/bulletin décrivant les adaptations de la stratégie du projet suivant les leçons tirées opérationnelles du terrain et les apprentissages en matière d'outils et de méthodes de mise en œuvre du projet a été élaboré et partagé. Un film décrivant les adaptations de la stratégie du projet est en cours de production
	3.2. <u>Connaissances accrues des politiques publiques qui informent les stratégies en matière de redevabilité sociale.</u> Produits de gestion de connaissances relatifs aux facteurs économiques et politiques ainsi qu'aux dynamiques affectant le processus de redevabilité sociale généré par le projet, et sur la manière de mettre à l'échelle ce processus	1	0	1	Le projet a atteint la valeur cible : L'échange d'information et l'institutionnalisation du travail du projet ont été priorités. Cela a permis de remonter les expériences du terrain et d'élaborer et coproduire des outils et des méthodes tenant en compte des réalités. Le projet est en quelque sorte utilisé comme espace d'expérimentation pouvant alimenter les réflexions au niveau de la mise en œuvre de la décentralisation

3. Rapports narratifs

3.1 Les facteurs contextuels pertinents au cours de la période de rapportage ainsi que la réponse du projet ou la réponse anticipée

Un contexte politique et financier contraignant à l'engagement des communes dans la structure locale de concertation

CIMSI accompagne la mise en place et le fonctionnement de structures de concertation locale (ou SLC) au niveau communal afin d'accroître la participation et la redevabilité -conformément à l'esprit du décret 2015-957. Le contexte du deuxième semestre 2019 est marqué par l'élection communale pour laquelle plus de 80% des Maires et de quelques adjoints aux Maires ont dû démissionner de leurs postes pour se préparer à l'élection (c'est la loi qui a défini qu'un Maire en exercice devrait démissionner s'il souhaite être un candidat à une nouvelle élection municipale. Ce sont les Intérimaires qui assurent la continuité du fonctionnement en attendant l'installation du nouvel élu), ce qui a eu comme conséquence le ralentissement de la vie communale en général, telle que l'élaboration du budget primitif communal, les consultations des SLC sur le budget et les autres actions de développement communal.

Par ailleurs, les difficultés d'insuffisance de trésorerie presque chroniques dont les Maires et les responsables de la vaste majorité des communes partenaires témoignent, ne contribuent pas à un environnement politiquement ni financièrement propice à la mise en place des SLCs. A l'exception d'une poignée de communes nanties grâce aux redevances minières, de grand marchés de zébus et l'implantation de grands opérateurs économiques privés; la faible mobilisation de ressources propres et la réception d'une partie seulement des subventions de l'Etat (10.000.000 Ar au lieu de 15.000.000 Ar dans la plupart des communes), contraignent l'organe exécutif des communes à adopter des stratégies de survie telle que la démobilitation des services jugés dépensiers

en gardant actifs uniquement ceux qui génèrent des recettes tels que les actes administratifs : légalisations, livrets de zébus par les chefs de quartier et de l'état civil - actes de mariages, etc.

Tenant en compte des éléments mentionnés ci-dessus ainsi que le contexte de pauvreté économique des ménages, les gens ne veulent plus se réunir sans indemnités ou remboursement de leurs frais de déplacement - même les personnels des services techniques. Parfois, le Maire en personne, connaissant bien le contexte de sa commune et ne voulant pas risquer sa légitimité ni sa crédibilité, questionne en plénière si CIMSI a prévu de donner ces « motivations ». Le fait de faire signer des fiches de présence est interprété comme un gage de perception d'indemnité.

Le projet mitige cette situation en bien expliquant en amont aux responsables et aux acteurs locaux que la prise en charge par le projet des frais de déplacement et repas se limite essentiellement aux actions de formation et de renforcement direct de capacités (selon la méthode atelier- formation) organisées aux chef- lieux des communes. En effet, le projet vise à travers ces rassemblements à déclencher des débats inclusifs entre les citoyens et des responsables autour de sujets considérés comme sensibles au début tels que le rapport budgétaire ou la gestion financière des affaires communales. Par ailleurs, le projet conseille les responsables communaux à inclure dans une rubrique de leur budget annuel un minimum de provision pour ces dépenses (souvent sous forme de repas communs) de SLC.

Dans les communes d'intervention du projet, les intervenants/ projets financés par d'autres Partenaires Techniques et Financiers sont incités à valoriser les SLC dans sa fonction d'organe de concertation dans leur processus de planification avec les communes. Dans la majorité des cas, quand ces projets provoquent des réunions, ils assurent un minimum de prises en charge.

Réponses du projet :

Se positionner en tant que service d'appui-conseil dans la mesure des compétences

L'équipe de CIMSI adopte une stratégie globale et systémique, mais différenciée en fonction des forces et des faiblesses des acteurs, des opportunités et des obstacles du contexte. Ce qui exige une approche flexible alliant la stratégie au pragmatisme au regard des défis qui émergent dans chaque commune selon les différentes dimensions d'ingénierie (institutionnelle, budgétaire/financière, sociale et technique/sectorielle) et permet d'avoir l'angle approprié pour introduire les concepts de redevabilité sociale de façon progressive, évolutive et itérative.

Dans ce cadre, des appuis-conseils rentrant dans les compétences de SAHA sont fournis par l'équipe de projet à la suite de demandes ponctuelles ou urgentes de responsables communaux :

- Accompagnement à l'élaboration de budgets de programmes (14 communes du district d'Ankazobe)
- Appui conseil sur la stratégie de recouvrement de la fiscalité locale (commune de Tsiafahy et de Miantso)
- Appui-conseil sur la gestion du budget communal (Antotohazo et Mahavelona)

Ce genre d'appui a renforcé les relations de confiance entre le projet et les communes et rentre dans l'approche systémique d'accompagnement des acteurs communaux. En effet, malgré les formations acquises par les responsables auprès des organismes spécialisés de formation dédiés à ces domaines, les communes ont souvent besoin de l'accompagnement de proximité au moment de la mise en application des formations reçues.

Une démarche qualitative grâce au déploiement d'un accompagnement de proximité

Afin de garantir un accompagnement de proximité des communes partenaires, ainsi qu'une démarche qualitative pour accompagner l'opérationnalisation et le fonctionnement des SLC, 5 accompagnateurs de proximité soit 1 par district ont rejoint l'équipe initiale du projet. Ils ont assuré systématiquement les actions de sensibilisation / présentant des informations spécifiques autour des principes et mécanismes de redevabilité ; les formations et informations nécessaires à la constitution légale et institutionnelle des SLC ; la mise en œuvre de stratégies de communication adéquates et pragmatiques pour intéresser les acteurs aux différentes concertations multi-acteurs (inclusives et productives en termes de développement).

Collaborer avec les différents acteurs et parties prenantes

La collaboration avec les acteurs communaux dont les Maires intérimaires, les Trésoriers communaux et les OSC ont permis de poursuivre ou même de booster les actions du projet dans certaines communes où les maires eux-mêmes sont les blocages en matière de redevabilité sociale notamment dans la CU Ambanja et CR Mangarano.

3.2. Comment le projet a-t-il progressé par rapport aux dimensions ci-dessous ?

a) Engagement direct avec les homologues gouvernementaux

Des rencontres et échanges avec les homologues gouvernementaux au niveau régional et local ont été réalisés dans le cadre de la réalisation des évaluations citoyennes pour l'amélioration des trois services (santé, éducation et foncier) :

- Ministère de la santé publique
- Ministère de l'éducation nationale
- Ministère de l'Aménagement et du Territoire et des Services Fonciers

Ces échanges se déroulaient notamment au niveau district auprès des Districts santé, circonscription scolaire et circonscription du domaine, en prenant la forme soit de visite de courtoisie de présentation, soit des réunions d'échanges classiques. L'objectif est de leur introduire la démarche de l'évaluation citoyenne. i

Ces échanges ont donc abouti en premier lieu à la mobilisation des agents de ces services au niveau communal dans les rencontres face à face avec les citoyens. Cette mobilisation des services techniques locaux est un défi en soi dans la mesure où au début du processus, l'évaluation citoyenne n'est pas toujours perçue comme un outil d'amélioration ou un processus productif, mais considéré comme un outil pour critiquer, voire une action inutile et perte de temps. Dans l'ensemble, les services techniques se sont mobilisés.

Certains ont fait des préparations en faisant leur exercice d'auto-évaluations, d'autres sont arrivés aux réunions sans être préparés. Par ailleurs, les résolutions issues des évaluations citoyennes sont directement adressées aux services techniques communaux au terme du processus d'évaluation, ou durant la réunion des SLC ;

b) Construction de coalitions avec des alliés formels et informels pour atteindre les objectifs du projet

- Une convention de partenariat a été mise en place entre **CIMSI et CCOC ou Collectif des citoyens et Organisations citoyennes** afin d'améliorer les services publics communaux fournis aux usagers à la base. Les objectifs de la convention consistent en :

- 1) Les communes, les services de proximité bénéficiaires et les citoyens sont informés des montants alloués par l'Etat au titre des services publics communaux, reçoivent les subventions dans des délais améliorés
- 2) Les instances de concertation, notamment la structure locale de concertation, se renforcent dans leur fonction de suivi-évaluation de la qualité des services publics et de supervision de l'utilisation des ressources publiques telle que la subvention étatique aux collectivités décentralisées.

Une application web concernant le suivi des transferts des subventions des CTD a été récemment mise en place par le Trésor Public dans le but d'avoir des informations en temps réel de la situation des subventions destinées aux CTD dès l'engagement jusqu'à l'arrivée des subventions.

Une formation sur les finances locales a été réalisée avec CCOC afin d'analyser l'ensemble du budget de l'Etat et des Collectivités Territoriales Décentralisées. Cette analyse est utilisée pour les plaidoyers auprès des autorités concernées pour des utilisations plus pertinentes des allocations pour des meilleurs impacts sur les secteurs ciblés dont l'éducation, santé, EAH (Eau, Assainissement et Hygiène), la protection sociale, et la nutrition.

- Une convention avec le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation par le biais de l'ONCD. Un plan d'action a été élaboré dans le cadre de renforcement des 24 communes partenaires de CIMSI dans les régions Analamanga et Vakinankaratra dans l'opérationnalisation des Structures Locales de Concertation (SLC). La convention entre les deux parties comporte également un axe d'harmonisation des outils et de partage d'expériences autour de la promotion de SLC en tant qu'outil de concertation pour le développement communal et la gouvernance locale. Ainsi, il a été décidé de mutualiser les efforts pour la capitalisation des SLC afin d'aboutir à un document de capitalisation. Dans ce cadre, des échanges et interactions ont permis d'aboutir à l'affinage des TDR de cette capitalisation conjointe, et de dégager les principaux éléments de la méthodologie et des outils de collecte. Les outils ont été testés sur trois communes de CIMSI par l'équipe CIMSI, en attendant la réalisation de la capitalisation proprement dite prévue au début de l'année 2020. Les objectifs de la capitalisation consistent à mettre en évidence sur la base des réalités vécues les aspects moteurs et les aspects inhibant le fonctionnement des SLC. Il doit ressortir un guide harmonisé et pratique, dont les contenus seront élaborés sur la base des principaux déterminants identifiés.

c) Les institutions de redevabilité de l'État

Des rencontres sous forme de visite de courtoisie ont été effectuées auprès des Districts d'intervention de CIMSI (Antsirabe II, Ambanja, Ambilobe et Taolagnaro) chargés du développement local, afin d'expliquer les actions et l'attente de CIMSI vis-à-vis du District par rapport au contrôle de légalité des arrêtés communaux pour la constitution et la nomination des membres des SLC dans les communes du District.

CIMSI et ONCD ont commencé la réflexion (à poursuivre) autour de l'amélioration de la qualité de la collaboration entre les communes et les districts, notamment sur la précision de leurs rôles par rapport à l'accompagnement de la SLC à travers la mise en place d'un guide et le renforcement des districts en tant que centre de ressources pour les Communes et les acteurs communaux membres des SLC.

d) Renforcement des capacités des bénéficiaires directs du projet et des parties prenantes clés:

- Bureau Exécutif et Conseil Communal :

Le projet a accompagné les autorités communales dans le cadre du processus de mise en place et restructuration des SLCs notamment au niveau des 46 communes. Des renforcements ont été également dispensés sur les notions de redevabilité sociale, les mécanismes d'intégration des résultats de l'évaluation citoyenne et des priorités définies par les SLC dans l'élaboration du plan et du budget communal.

En outre, un guide sur les mécanismes de redevabilité sociale et la transparence budgétaire a été conçu et partagé aux 46 communes. Les BE ont été accompagnés par le projet sur son utilisation leur permettant de présenter la gestion budgétaire de la commune durant les réunions des SLC.

Dans le prochain PTA 2020, les AG des SLC seront des opportunités pour rappeler les mécanismes de redevabilité et de transparence promus par le Projet (à l'attention notamment des nouveaux élus : Maires et Conseillers communaux). Des appuis conseils et accompagnement notamment sur l'opérationnalisation des SLC et sur l'élaboration des budgets communaux seront poursuivis.

- Structures Locales de Concertation : Collèges, AG SLC et Noyau Dur

Renforcement des collèges par le biais de la valorisation des différents acteurs de la société civile locale :

Pour rendre une SLC solide structurellement et institutionnellement, il est nécessaire de renforcer ses assises. Au niveau de 36 communes, le projet estime avoir renforcé les collèges des SLC.

Ces collèges issus de la société civile sont formés soit par des Organisations de la société civile déjà recensées formellement dans la commune (par exemple dans le document de monographie communale), soit constitués par les regroupements communautaires facilités par l'intervention des chefs de fokontany ou des agents du Bureau exécutif. Chez la plupart des communes, les partenariats passés ou en cours entre SAHA et des acteurs de la société civile constituent un facteur facilitant leur mobilisation pour intégrer les collèges et les SLC.

Ces collèges SLC ont été mobilisés et formés sur le processus d'évaluation et suivi citoyenne des services communaux. Il est prévu que CIMSI et RTRSM vont capitaliser cet outil en 2020, afin de pouvoir disséminer par la suite les acquis du projet auprès des partenaires dont les Partenaires stratégiques nationaux.

Redynamisation des Assemblées Générales des SLC

La plupart des communes ayant institué par arrêté communal la liste des membres des SLC en 2018 ont bénéficié de l'accompagnement du Projet afin de revoir ou d'étoffer ces listes. La remise en question des listes initiales était nécessaire pour mettre à jour les membres de la SLC désignés par les Maires et les Bureaux Exécutifs en absence de concertation ou de consultation préalable au niveau des acteurs clés, en particulier ceux issus de la société civile.

Constatant l'absence ou le déséquilibre entre certaines catégories d'acteurs dans la liste initiale, la commune a étoffé la SLC par l'intégration de nouveaux représentants de collèges jugés manquants. Il s'agit notamment de cibler les acteurs dynamiques dans des domaines particuliers du développement social, économique ou environnemental ou des représentants des communautés enclavées mais qui ont été exclus ou oubliés lors de l'élaboration antérieure de la liste des membres de SLC.

Parallèlement à la mise à jour des membres, ces SLC ont été renforcées sur leurs rôles et fonctions et ont mis en place les outils basiques pour le fonctionnement en tant que structure, à savoir les règlements intérieurs, les plans d'actions et les registres de recommandations. Le projet contribue à la réalisation des plans d'action ainsi élaborés à travers l'accompagnement et conseils techniques/opérationnels auprès des Bureaux Exécutifs communaux, des services communaux et des services déconcentrés de l'Etat au niveau district.

Au total, 34 communes disposent actuellement de SLC mises à jour et redynamisées.

Renforcement des Noyaux Durs des SLC :

Dans le cadre de la pérennisation des actions des SLC, les noyaux durs ont pour mission de collecter et de réfléchir en amont des propositions venant des collèges, préparer l'Assemblée Générale de la SLC, faciliter la conduite des réunions des SLC, favoriser les échanges et le partage des informations entre les différents acteurs et de représenter l'AG SLC à différents niveaux.

Ainsi, les renforcements des noyaux durs des SLC sur leurs fonctions ont été effectués notamment sur la gestion et animation de réunion, les techniques de priorisation, l'élaboration de plan d'action, la tenue des registres des décisions, le plaidoyer et leadership.

Durant les AG ordinaires des SLC, l'ordre du jour a été axé sur deux principaux aspects :

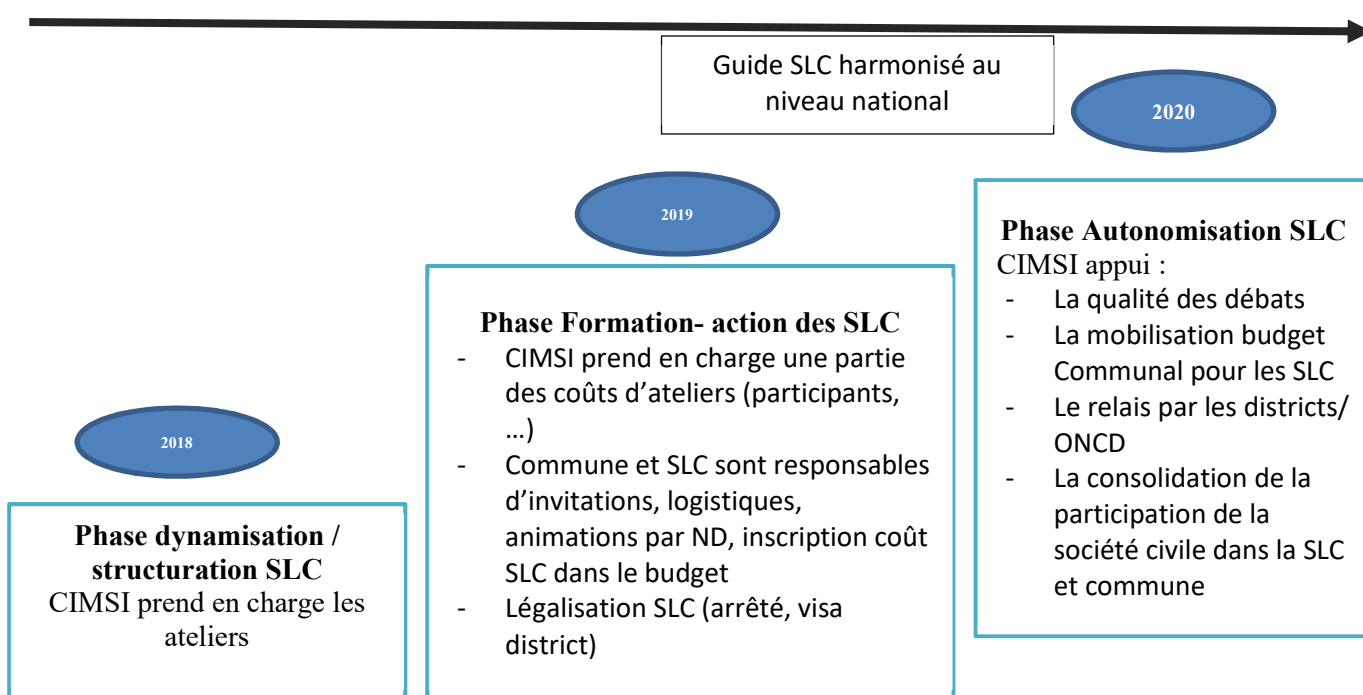
- Rapportage des Comptes administratifs 2018 et du budget communal 2019 suivi d'échanges et débats
 - Présentation par le collège SLC des priorisations d'actions en vue de leur prise en compte dans les plans et budgets communaux annuels et pluriannuels
- ⇒ 36/46 (78%) communes ont pu organiser les AG ordinaires des SLC jusqu'à la fin de l'année 2019.

Les 10 communes qui n'avaient pas pu tenir leurs AGs cette année 2019 sont Ambohimambola, Vinaninkarena, Ankatafa, Mantaly, Ambatoben'anjavy, Beramanja, Ampasy Nampohana, Mandromondromotra, Manambaro, Sarisambo. Les maires ne se sont pas engagés à convoquer les réunions des SLC, malgré les appuis des accompagnateurs. En effet, les campagnes électorales au sein de ces communes ont perturbé l'organisation des réunions apolitiques telles que celles de SLC. Les principaux facteurs qui en sont les causes sont :

- Les maires en postes ou leurs intérimaires (à cause de la candidature du Maire élu à l'élection communale en cours) ne souhaitent pas ouvrir les débats sur le budget communal (rapport et précision budgétaire) et sur les sujets relatifs aux affaires communales en général aux membres de la SLC, qui comptent également des adversaires politiques
- Aucun responsable de la commune (mairie, trésorier, adjoint) n'est disponible pour convoquer la réunion de la SLC, probablement occupés par l'élection.

Les AG des SLC seront organisées avec les nouveaux élus, et les budgets 2020 y seront discutés soit le Budget Primitif, soit le budget additionnel (mars), soit le budget rectificatif (juillet).

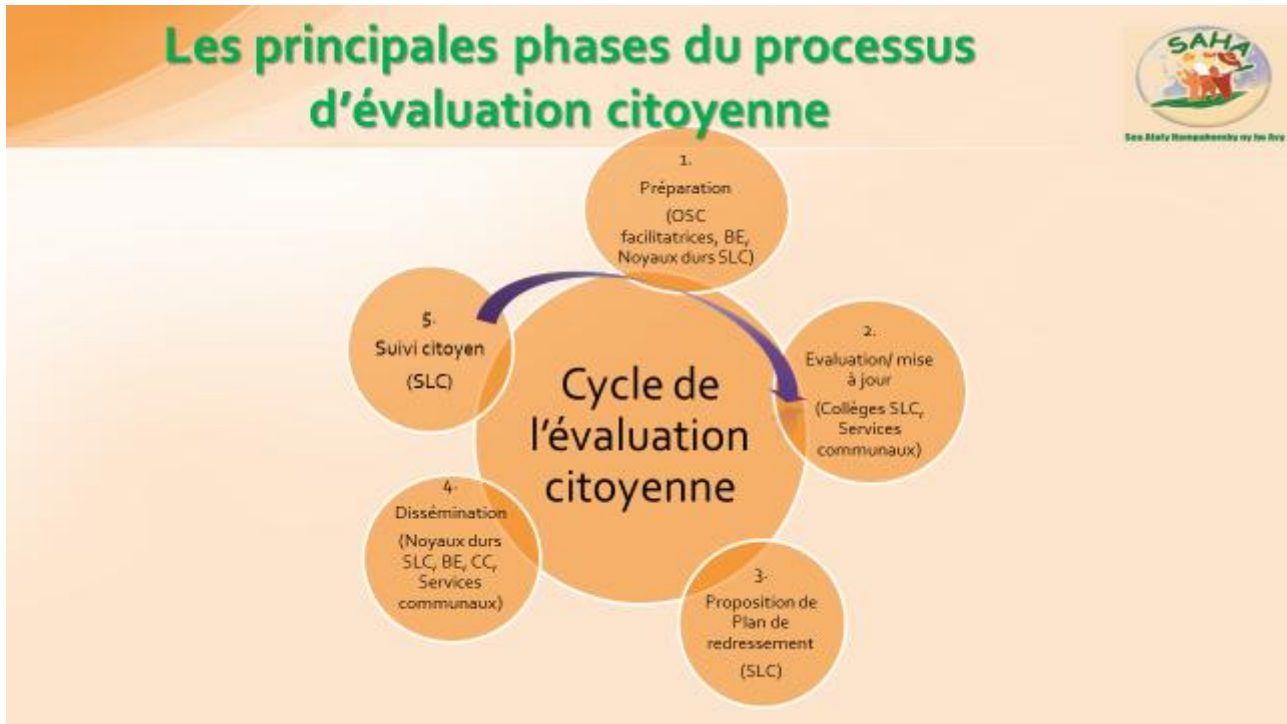
• Stratégie de désengagement de CIMSI



L'évaluation citoyenne des services a abouti à des résultats concrets au niveau des services ciblés

L'évaluation par les citoyens des services communaux est un outil central pour CIMSI pour l'amélioration de la redevabilité sociale et de la prise de responsabilités de ceux ayant le pouvoir de réaliser les services.

Le Processus d'évaluation citoyenne



L'évaluation des services se fait d'une part au niveau des collèges des citoyens concernés et d'autre part au niveau des prestataires de service à travers une auto-évaluation. Une séance de face à face entre les deux parties permet de s'échanger sur les problématiques identifiées et de définir ensemble un plan de redressement sur l'amélioration du service. Ce plan de redressement sera ensuite discuté lors des AG de SLC afin de prioriser les actions par rapport aux autres services communaux existants.

Des changements plus ou moins importants sont décelés grâce au suivi effectué au niveau des services ciblés après quelques mois dans le cas des Communes pilotes ayant commencé cet exercice l'année dernière.

Le tableau ci-après illustre le cas de *la Commune de Mahavelona* où une évaluation citoyenne sur le « service santé » avait été entamée l'année dernière et où un suivi par les citoyens de la commune a été récemment effectué.

Recommandations de l'évaluation citoyenne 2018 communiquée à la SLC	Réalisations dans le courant de 2018- 2019
<ul style="list-style-type: none">• Augmenter le nombre de panneaux solaires pour l'éclairage• Assainissement des infrastructures existantes, construction de pré haut pour les accompagnateurs des malades• A moyen terme : disponibilité de diversité de produits de santé (Eau Potable pour CSB, reconduction de fonds FANOME, construction d'infrastructure pour la maternité et matériels d'équipements y afférents	<ul style="list-style-type: none">• CSB II Mahavelona: Entretien et réparation du Centre de santé: utilisation de batterie pour l'électrification, peinture du bâtiment, remplacement des portes, ajout de matelas, affichage des prix des médicaments, demande d'adduction eau potable auprès de l'Organisation Water aid• Le réfrigérateur a pu fonctionner tous les jours grâce à l'ajout de batteries, les vaccins sont stockables permettant la vaccination à n'importe quelle journée de la semaine.

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Nombre suffisant de personnel sanitaire, par rapport au nombre de population • A long terme: ambulance et moyen de transport pour les malades, et Adduction d'Eau Potable pour la population de la commune. | <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} CSB I: Evacuation d'eau usée et dépôt de déchets, ajout de chaises, construction de poste de gardien en cours • 2^{ème} CSB I: remplacement du toit de chaume en tôle, entretien des matériels. • Mise en œuvre de partenariat pour l'Adduction d'Eau Potable (6/19 fokontany) avec Madagascar HILFE |
|--|---|

Le projet CIMSI a appuyé le Bureau exécutif de la commune à travers le partage d'un *guide d'intervention communal en matière de santé pour la maîtrise d'ouvrage de la Commune (Programme ACORD 2007)*. Ce qui a entraîné la soumission par la commune de demande d'appui auprès du Ministère de la Santé, ayant abouti à l'obtention des matériels hospitaliers pour les CSB 1.

Suivi des communes pilotes durant le premier semestre 2019

Des suivis par commune ont été effectués auprès des 10 communes pilotes (période de mars à mai 2019), environ 6 mois après que les séries d'évaluation citoyenne (juillet à octobre 2018) y ont été réalisées. Les suivis ont été dirigés par le Comité de coordination de RTRSM, et ont mobilisé 07 OSC et le Comité de coordination RTRSM (qui s'est chargé du suivi chez deux communes qui n'ont pas pu être attribuées à des OSC individuelles), les OSC facilitatrices étant presque les mêmes qui ont déjà accompagnées les Evaluations citoyennes antérieurement dans chacune des communes.

Les objectifs de ces suivis

- Suivre et évaluer l'engagement des citoyens et de la société civile dans la promotion de la gouvernance des services publics, ainsi que mesurer le niveau de conviction des autorités locales dans le dialogue, la planification et la budgétisation des améliorations demandées et réalisées ;
- Suivre et évaluer l'action des Structures locales de Concertation dans la mise en œuvre du Plan d'action planifié et budgétisé pour l'amélioration du service prioritaire dans la commune pilote, notamment par le renforcement de leur édification d'une part et par la présentation du PA dans les participations aux planifications et budgétisations communales d'autre part ;
- Suivre et évaluer l'action du Comité de suivi dans la mise en œuvre de la fonction opérationnelle qui lui a été attribuée (information et sensibilisation au niveau des FKT, communication des résultats de l'évaluation citoyenne), ainsi que dans le suivi des actions du Plan d'action validées aux planifications et budgétisations de la Commune pilote.

Sur les réalisations :

Les Communes d'Ambohimambola (service éducation) et de Vinaninkarena (service foncier) sont celles où il n'y a presque pas de suites données aux recommandations de l'évaluation citoyenne et des SLC. La cause principale de la non suite des recommandations est la démobilité de la SLC. Pour Ambohimambola, la SLC n'a pas pu se réunir à cause de blocage apparenté à des conflits « de nature politique » entre les responsables au sein du Bureau exécutif, tandis que pour Vinaninkarena, le Maire a monopolisé les informations liées à la SLC de sorte que personne d'autre n'a pu les relayer au moment où il n'était plus disponible (affaire de tribunal, et emprisonnement).

Pour la commune de Talata Angavo (service santé) où le processus d'évaluation citoyenne n'avait pas pu être mené à terme à cause de la défaillance de l'OSC facilitatrice, le suivi s'est transformé en mission d'achèvement de l'évaluation citoyenne par la restitution au niveau de la SLC de ses résultats, suivie de planification d'actions et de mesures pour l'amélioration du service.

Pour les 07 communes restantes, les réalisations ont été observées avec des degrés variant entre 25 à 75%. La période relativement courte de 6 mois entre l'Évaluation citoyenne et la période de suivi n'a pas encore permis d'observer des effets au niveau des citoyens, toutefois les mesures relatives à la transparence et aux informations des usagers des services ont été prises dans ces communes. Pour le service **santé**, des réalisations de petites infrastructures et d'équipements ont été observés, à des niveaux de montants ou de valeurs variant en fonction de la disponibilité de ressources propres, suivant l'ordre décroissant : Tsiafahy, Antanetikely, Sahanivotry, Mahavelona, Ambohitromby. Cette dernière a planifié dans son budget annuel 2019 une faible budgétisation, mais a repris la plupart des recommandations dans sa planification à moyen terme (année 2 et 3 du budget programme).

Pour le **service foncier**, la même observation que pour le cas des communes ayant choisi la santé est valable, le degré de réalisations est en fonction directe de la disponibilité des ressources (propres et exogènes), dans l'ordre décroissant Masindray, puis Antotohazo. Comme il y a le projet foncier ARSF/UE qui intervient dans ces deux communes, les réalisations en infrastructure et en équipement ont été enregistrés, par contre la demande des évaluations citoyennes de mettre en place des mesures de prise en charge spécifiques aux gens vulnérables par rapport à l'accès au service santé n'a pas pu être encore honorée par la commune (cas d'Antotohazo). A Masindray, presque toutes les demandes ont été mises en œuvre.

Sur la dynamique des SLC

Lors de la première évaluation citoyenne en juillet 2018, les SLC n'étaient pas encore bien fonctionnelles et étaient en train de se structurer. Le suivi de mars 2019 a mis comme un de ses objectifs de suivre la mobilisation des comités de suivi mis en place durant l'évaluation citoyenne. Les comités de suivi constitués par des citoyens représentants de ceux ayant pris part à l'évaluation citoyenne ont plus ou moins fonctionné. Il s'avère que les comités les plus dynamiques sont ceux ayant eu des facilités à accéder aux informations relatives aux services concernés.

CIMSI a déduit qu'il est pertinent de confier la fonction de suivi de la suite des évaluations citoyennes aux SLC qui se sont renforcées entre temps, notamment à travers les noyaux durs de ces SLC. Par ailleurs, ces ND sont les plus proches de l'action des BE et des Services techniques lorsqu'ils sont appelés à préparer les réunions des SLC. Il faudra toutefois s'assurer au début que les ND comptent réellement la présence de citoyens issus de la société civile afin d'équilibrer la présence des autres collègues.

CIMSI déduit également la pertinence de continuer à appuyer d'une année à la suivante les mandats de suivi de RTRSM pour les 46 communes, à travers les OSC facilitatrices, sur la base des évaluations citoyennes récemment réalisées cette année.

Analyse de la mobilisation des ressources des communes pilotes:

Les citoyens dans les 10 communes pilotes ont proposé l'année dernière (2018) des recommandations d'action en vue de leur prise en compte dans les plans et budgets communaux annuels et pluriannuels. L'analyse des budgets 2019 de ces communes pilotes ont permis de détecter que 70% ont intégré les priorisations des SLC dans leurs budgets. Les 30% restantes sont les communes d'Ambohimambola, Antotohazo, Vinaninkarena.

Au mois d'octobre 2019, les situations de ces communes sont différentes :

- La commune d'Ambohimambola est un cas problématique, car la SLC elle-même n'a plus été considérée par les dirigeants actuels de la commune à cause du conflit à caractère politique entre le Maire sortant et son adjoint qui s'était occupé de la SLC et qui s'est porté candidat plus tard. Les deux adversaires politiques actuels dans l'élection communale n'arrivaient plus (et ne voulaient plus) à mobiliser la SLC de la commune depuis la période de pré-campagne jusqu'à maintenant
- Pour la Commune de Vinaninkarena, la présentation des recommandations des SLC auprès du Bureau Exécutif a bien eu lieu, mais ce dernier n'a pas intégré dans le budget communal 2019 les actions recommandées par la SLC, l'argument avancé était le manque de budget pour les réaliser. Depuis l'époque de la pré-campagne de cette année 2019, le bureau exécutif de la commune était désorganisé à cause de l'emprisonnement du Maire en exercice, qui était aussi le premier responsable concerné par la

mise en place de la SLC dans la commune, rendant difficile le rattrapage pour le budget rectificatif ou additionnel.

- Pour la commune d'Antotohazo, la commune n'a pas pu tout simplement élaborer son budget 2019 ;

Les leçons tirées et les actions de redressement des situations faites par CIMSI sont les suivantes :

- Ne pas se contenter de mobiliser uniquement le Maire pour le fonctionnement et l'animation des SLC. CIMSI a donc renforcé son approche auprès des Noyaux durs des SLC et les ont accompagnés et renforcés afin qu'ils s'approprient et maîtrisent les minimums nécessaires pour valoriser les SLC communales
- Le fond du problème lié à l'élaboration du budget dans la commune d'Antotohazo est la non maîtrise par le Maire et le Bureau Exécutif des techniques d'élaboration du budget. CIMSI a alors accompagné la commune Antotohazo dans l'élaboration de leur budget communal, et est en train de renforcer la capacité du bureau exécutif dans la matière.
- Face à l'argument basé sur le manque de ressources communales (cas de Vinaninkarena, mais aussi de bon nombre d'autres communes), CIMSI a engagé, conformément à la recommandation de la mission externe d'appui de la Banque mondiale, les réflexions des SLC par rapport à la mobilisation des ressources endogènes. Cela est en train de se réaliser dans toutes les communes d'intervention. Ce thème a fait l'objet d'échange thématique et de pratiques entre les Accompagnateurs de CIMSI au mois de septembre
- Poursuivre de manière plus intensive l'accompagnement des SLC et de leurs collègues respectifs dans les deux communes d'Ambohimambola et de Vinaninkarena afin que les SLC ne soient pas politisés, et manipulés par les politiciens pour arriver à leurs fins politiques. Grâce à des directives émanant de ONCD ou du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, les Chefs de districts pourraient sensibiliser les Maires et les Nouveaux responsables à prendre en considération les acquis et les propositions émises auparavant par les SLC en place.

Evaluation des services communaux au niveau des 46 communes (2^{ème} semestre 2019)

L'évaluation des services par les citoyens consiste à faire participer et responsabiliser les citoyens dans le processus d'amélioration du service suivi et évalué. C'est une étape préliminaire servant à alimenter les réflexions et les discussions au niveau de la SLC par rapport aux priorisations et propositions d'actions à soumettre aux décideurs communaux (BE, CC) ainsi qu'aux prestataires de service.

Le choix des services à évaluer a été effectué au niveau des Noyaux Durs des SLC. Chaque commune a ciblé deux à trois services dont les résultats des priorisations se présentent comme suit :

- 28 / 46 communes ont choisi « Education »
- 27 / 46 communes ont choisi « Santé »
- 17 / 46 communes ont choisi « Foncier »
- D'autres services communaux tels que : « Etat civil », « Sécurité », « Agriculture », « Infrastructures » ont été également évalués dans certaines communes.

La sélection des collègues des citoyens qui évaluent les services a été déterminée en fonction des services ciblés mais principalement orientée aux collègues usagers et consommateurs du service.

L'analyse sommaire des trois secteurs a permis de sortir les principaux problèmes et les propositions de plans de redressement concertés des citoyens et des prestataires de service lors des réunions de face à face :

Services ciblés	Situations actuelles	Plans de redressement
Education	<ul style="list-style-type: none">- Insuffisance et mauvaise qualité des infrastructures scolaires- Absence de centre de lecture (bibliothèque) et de logistique pour l'éducation physique et sportive,	<ul style="list-style-type: none">- Création et amélioration des infrastructures scolaires- Adduction d'eau et électricité au niveau des écoles

	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'instituteur par rapport au ratio élèves - Non-respect des horaires scolaires par les instituteurs - Faiblesse du niveau des instituteurs - Coûts des frais d'inscription élevés - Frais des instituteurs payés par les parents d'élèves (FRAM) élevés - Eloignement des écoles par rapport au village et inexistence de cantine scolaire - Inexistence de boîte de doléances - Missions des FEFPI floues et manque de transparence sur la gestion 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de centre d'information au niveau des écoles et aménagement des terrains de sports - Augmentation du nombre des instituteurs fonctionnaires - Contrôle inopiné par le Chef ZAP - Formation des instituteurs - Distribution de kits scolaires - Mise en place de cantine scolaire - Construction des ponts - Sensibilisation des directeurs d'école sur la mise en place des boîtes à idées - Renforcement des échanges entre le FRAM et FEFPI - Rapportage périodique des FEFPI
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance et mauvaise qualité des infrastructures sanitaires - Insuffisance des médecins et des personnels de santé - Inexistence de dentisterie - Insuffisance des matériels pour les Agents communautaires - Inexistence d'ambulance face à l'éloignement des villages vers le CSB II et de la commune pour des évacuations au niveau district - Insuffisance des variétés de médicaments - Consultation gratuite - Affichage des prix des médicaments - Coût des médicaments élevé - Délai d'attente considérable, pas de transparence sur le système de garde - Inhabitude sur l'utilisation des boîtes à plaintes - Manque de communication entre AC, COSAN, CCDS, COGE et CSB 	<ul style="list-style-type: none"> - Création et amélioration des infrastructures sanitaires - Affectation des médecins au niveau des CSB II, augmentation des personnels paramédicaux - Mise en place de dentisterie - Formation et dotation des matériels pour les AC - Mise en place d'un système d'évacuation des malades, négociation préalable de la commune avec les taxi-brousses. - Mise en place de dépôts de médicaments au niveau des communes ou ajouter des variétés de médicaments au niveau des CSB - Continuer la consultation gratuite et les affichages des médicaments - Donner des traitements de faveur sur le prix des médicaments aux personnes vulnérables - Affichage des personnes responsables de garde au niveau des CSB - Sensibilisation sur les mécanismes de gestion de plaintes - Organisation de porte ouverte d'échange - Renforcement de la communication entre les responsables de santé
Foncier	<p>Majorité des citoyens concernés par le problème foncier</p> <p>Communes disposant de Guichet Foncier :</p>	<p>Amélioration de la politique nationale sur le secteur foncier</p> <p>Communes disposant de Guichet Foncier :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des matériels au niveau des GF - Litiges fonciers élevés - Manque de connaissance des employés du GF sur les textes et réglementations en vigueur en matière de foncier - Exclusion des couches vulnérables dans le système de gestion du secteur foncier - Le tarif du certificat foncier est cher pour les citoyens - 15 % seulement des foyers disposent de certificat foncier - Existence de boîte à idées au niveau du GF mais non fonctionnelle - Faible participation des citoyens dans l'élaboration de plan d'aménagement communal - Inexistence de structure locale spécifique pour le foncier <p>Communes ne disposant pas de Guichet Foncier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Services fonciers assurés par le BE et Délégué au niveau communal - Absence de matériels adéquats : PLOF, ordinateur, imprimante... - Faible participation des citoyens aux IFT et IFPB - Manque de sensibilisation et ignorance de la population en matière foncière => Pas de plaintes, - Manque de transparence sur la régularisation des dossiers - Coûts élevés des frais : paiement à tous les niveaux : Fokontany, Commune, Topo, Domaine - Corruption et dominance des riches - Litiges fonciers élevés - Incapacité des communes à résoudre les litiges - Pas de délivrance de certificat foncier 	<ul style="list-style-type: none"> - Equipement des GF: matériels informatiques, fournitures de bureau... - Organisation de réunion au niveau de la commune pour voir les problèmes et les solutions à prendre - Renforcement de la formation des AGF - Considération des personnes vulnérables dans le système de gestion du secteur foncier - Recherche de partenariat technique et financier pour l'octroi gratuit des certificats fonciers - Sensibilisation des citoyens sur leurs responsabilités vis-à-vis des BIF et de la valeur de certificat foncier - Sensibilisation des citoyens sur l'importance de l'utilisation de boîte à idées - Organisation de porte ouverte par la commune sur l'aménagement du territoire - Information des citoyens usagers de service sur les rôles et attributions des structures de gestion du système foncier opérationnel <p>Communes ne disposant pas de Guichet Foncier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une structure spécialisée pour le foncier au niveau des communes - Information des citoyens sur les procédures à suivre concernant le secteur foncier - Formation des responsables au niveau des communes et dotation des matériels nécessaires - Appui des communes à la réalisation des inventaires des terrains et des propriétés bâties au niveau des communes - Sensibilisation et consultation des citoyens en matière de IFT et IFPB - Facilitation des accès des citoyens aux terrains, - Amélioration de la transparence sur les étapes à suivre et les frais
--	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance des citoyens des responsables et des structures sur le système foncier - Absence de comité local pour le foncier 	<ul style="list-style-type: none"> nécessaires dans les procédures foncières - Allègement des procédures et consultation des citoyens sur les frais à payer - Renforcement des luttes contre la corruption, amélioration de l'inclusion et de l'équité - Donner plus de pouvoir aux CTD pour la résolution des litiges foncier ainsi que la délivrance des situations juridiques - Mise en place et formation des comités locaux pour le foncier
<p>La nature des mesures proposées étant très variées en termes de ressources et d'efforts nécessaires à mobiliser, l'accompagnement du projet va aider les SLC et les BE à catégoriser les actions par rapport à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce que la commune peut mettre en place avec une meilleure utilisation du budget et des ressources humaines (allocation des ressources internes, priorisation par rapport à l'utilisation des subventions communales d'investissement, mobilisation des acteurs locaux, etc) - Aux actions qui nécessiteront des appuis directs des Ministères sectoriels et des services déconcentrés (district) - Aux actions qui nécessiteront un apport extérieur à travers des partenariats (PTF, ONG, Projets/programmes) 		

e) Apprentissage adaptatif interne

Les leçons opérationnelles du terrain, nous apprennent que :

-La durabilité de la dynamique des SLC est tributaire de la mobilisation et de la connexion avec les collègues, notamment ceux de la société civile locale qui sont censés y être représentés.

-Les Chefs de fokontany sont les pivots de la mobilisation communautaire dans les communes rurales, tout en étant des membres d'office des SLC. Ils gagneront en efficacité s'ils sont de vrais représentants légaux de ces communautés (par la voie de l'élection à la base), ce qui n'est pas le cas actuellement avec leur statut de représentant de l'Etat à travers la nomination par le District. Le projet poursuit son plaidoyer national (à travers la plateforme de la Société civile ROHY, particulièrement sa commission sur la décentralisation) pour que les chefs de fokontany soient des élus par les communautés.

-L'évaluation citoyenne des services est une porte d'entrée pour engager les gouvernants et les Services Techniques dans la mise en application de la redevabilité sociale.

-L'appropriation de leur SLC par tous les acteurs locaux (contraire de l'approche projet) suit un processus continu et itératif contribuant progressivement à une meilleure visibilité des rôles et des services fournis par la SLC. L'accompagnement des acteurs communaux et de la SLC gagne en efficacité en valorisant des angles ou portes d'entrée diversifiés, en veillant à l'approche systémique.

- L'accompagnement de la société civile locale au niveau des communes devrait être poursuivi pour qu'elle devienne des forces qui demandent la transparence et la redevabilité au niveau des collègues des SLC. Ainsi, les OSC accompagnatrices de l'évaluation citoyenne suivantes sont identifiées par CIMSI comme ayant le potentiel de renforcer la mobilisation/ dynamisation de la société civile : FTMTK (autour d'Analamanga), Association FIVOARANA (District Ankazobe), PlagVAK et VEMA (Vakinankaratra), CRADES (Ambanja), FIVEA et Seva'ilaidama (Ambilobe), Faravehivavy (Anosy).

-Le rôle du district devrait intégrer l'accompagnement des communes pas seulement dans l'incitation à la mise en place des SLC, mais aussi pour la valorisation des SLC par les communes et les services techniques déconcentrés de

l'Etat. Par ailleurs, l'équipe du district a un rôle à jouer en tant que représentant de l'Etat par rapport à la gestion des informations/ dossiers et données (stratégiques, techniques, finance publique, etc) de l'administration publique.

Réorientations de l'accompagnement par rapport à l'appui à la mobilisation des ressources communales

L'expérience de CIMSI a montré que l'engagement direct des citoyens dans le processus d'évaluation citoyenne et dans les réunions de SLC a suffi pour faire bouger les Responsables concernés pour changer certaines mauvaises habitudes ou pratiques des prestataires de services. Toutefois, une grande proportion des demandes/ requêtes des usagers concerne des infrastructures et équipements, dont la satisfaction requiert des moyens financiers, humains et matériels dont les communes ne disposent pas encore. Le projet va donc intégrer comme une composante essentielle de son accompagnement l'appui à la mobilisation des ressources (notamment financières, humaines).

Les accompagnements de CIMSI seront spécifiques selon les catégories de communes, même si bon nombre des thèmes d'appui resteront transversaux à toutes les communes, tels que la mobilisation des ressources internes et la budgétisation/planification participative tenant compte de l'équité-inclusion des gens dans la catégorie vulnérable, le renforcement des mécanismes de redevabilité sociale et de transparence.

Catégorie 1 : Communes disposant de potentialités et de ressources pour investir

Les accompagnements spécifiques des SLC et des BE seront axés sur **la qualité** de la concertation dans les SLC et le renforcement de **l'engagement citoyen** dans le suivi des services publics. Généralement, les dispositifs, les moyens et les matériels existent au sein de ces communes qui sont surtout les communes urbaines, les communes minières et les communes d'implantation d'opérateurs privés qui leur paient des redevances annuelles. Les budgets de ces communes sont supérieurs à 100 millions d'ariary.

Il s'agit des 11 communes ci-après : Kiangara, Antsatsaka, Mahavelona, Masindray (péri-urbaine et bénéficie de fortes dotations de PTF), Ambohimambola (péri-urbaine et riche en terrains de construction), Fihaonana (avec la société Eau Vive), Mandromodromotra et Ampasy Nampoina (communes minières QMM), CU Ambanja, CU Ambilobe, CU Ankazobe.

Catégorie 2 : Communes à faibles ressources

Les renforcements spécifiques seront plus accentués sur les **appuis concrets pour le développement économique local** (collaboration avec le secteur privé, foncier, etc). Nous allons privilégier les échanges avec les communes plus avancées sur ces points pour renforcer l'appropriation locale. Généralement, les budgets de ces communes sont inférieurs à 100 millions d'ariary.

Il s'agit des 35 communes ci-après :

Tsiafahy, Ambohimena, Antsakoamanondro, Ambalahonko, Antranonkaràny, Mantaly, Antanetikely, Miantso, Mangarano, Ibity, Sahanivotry, Antotohazo, Fiadanana, Talata Angavo, Mangasoavina, Andranomihely, Ambolotarakely, Antakavana, Tanambao Marivorahona, Beramanja, Marondry, Ambohitromby, Tsaramasoandro, Belazao, Antanimandry, Manandona, Vinaninkarena, Ankatafa, Ambatoben'Anjavay, Antsaravibe, Sarisambo, Manambaro, Ambankirano, Benavony, Antsohimbondrona

Cette stratégie d'accompagnement fera l'objet d'analyses plus approfondies au début de l'année 2020, en intégrant entre autres l'analyse du taux des ressources propres par rapport au budget total, la capacité de recouvrement et l'identification des potentialités non exploitées. Les appuis de CIMSI devront être définis en concertation avec les partenaires institutionnels concernés par la fiscalité locale des communes (services déconcentrés des ministères de la finance / budget et de la décentralisation)

Des cas de valorisation des SLC redynamisées par d'autres interventions

La valorisation des SLC dans les communes par d'autres interventions contribue à une meilleure clarification des rôles et fonctions des SLC vis-à-vis des acteurs communaux, tout en renforçant leur appropriation locale. En effet, la communication du projet se focalise sur l'aspect relatif à l'appropriation des SLC par les acteurs locaux, et d'éliminer ainsi toute considération des SLC comme des produits appartenant en premier lieu au Projet.

Ainsi, 4 communes dans le District d'Ankazobe sont en train d'élaborer leurs schémas d'aménagement communaux (SAC) appuyées par le projet PAGE/GIZ et utilisent leurs SLC dans ce processus.

Dans le cadre d'un processus d'élaboration de son PCD et de sa mise en œuvre, la SLC de la Commune d'Ambolotarakely/ Ankazobe a été redynamisée et mobilisée. Un partenariat entre CIMSI et le projet qui appuie la commune sur cette action (PNUD/ PICAD) a été établi afin de coordonner les efforts dans l'objectif de renforcer l'institutionnalisation de la SLC dans cette commune.

3.4 Quelles preuves avez-vous trouvées sur la possibilité et la probabilité de prendre l'intervention pour une mise à l'échelle? S'il vous plaît réfléchir sur ce qui suit:

a) Les retombées éventuelles de l'intervention :

Les partenariats avec les Institutions et les Services déconcentrés de l'Etat pour l'échange d'information et l'institutionnalisation

L'action du projet comprend la mise en œuvre de partenariats différenciés avec les acteurs de la décentralisation et de la déconcentration dont le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation à travers ONCD, le Ministère des Finances et les Directions Régionales du Budget, les Ministères sectoriels concernés (Santé, Education Foncier) et leurs démembrements au niveau District et Communal. Cela permet de remonter les expériences du terrain et d'élaborer et coproduire des outils et des méthodes tenant en compte ces réalités. Le projet est en sorte utilisé comme un espace d'expérimentation pouvant alimenter les réflexions au niveau de la mise en œuvre de la décentralisation.

b) Potentialité d'institutionnalisation et / ou d'intensification des pratiques de redevabilité sociale promues par le projet (Potentiel et intérêt des partenaires gouvernementaux ou d'autres parties prenantes, y compris la société civile, à adopter de nouvelles pratiques)

Valorisation des partenariats avec d'autres Projets/ programmes intéressés par les potentiels des SLC :

Le partenariat et les échanges avec les autres partenaires techniques et financiers actifs dans le domaine de la décentralisation ou dans la circonscription des communes appuyées par le projet fonctionne comme un effet levier par rapport à l'impact des activités entreprises. Ceci permet également de mutualiser les expériences et de faire valoir la complémentarité.

Ainsi, le Projet a entrepris des contacts et des échanges auprès de divers intervenants et partenaires des communes.

- Collaboration avec HELVETAS sur le secteur Eau, touchant actuellement 4 communes dans le district d'Ambanja, et prévu à être étendue au niveau du district d'Ambilobe plus tard,
- Exploration de la complémentarité de CIMSI avec les 3 Projets financés par la Banque mondiale à Madagascar, à savoir le Projet PAEB (Education de base), le Projet PARN santé- Nutrition, le projet CASEF/Développement économique et Foncier. Les échanges vont se poursuivre en 2020 afin de déterminer les mesures à prendre en terme de complémentarité et d'institutionnalisation sur la base des expériences en cours.

3.5 Comment une analyse de l'égalité des sexes a-t-elle été appliquée et intégrée dans le projet?

L'inclusivité et la participation permettant d'intégrer concrètement et de façon significative la voix de tous ont été considérés dans les collèges et les membres des SLCs.

La mise en œuvre des évaluations citoyennes a pris en compte l'approche genre et non exclusion. Sept (7) OSC Féminines ont été sélectionnées pour la mise en œuvre de l'évaluation citoyenne au niveau des 46 communes. L'accompagnement du projet intègre une sensibilisation spécifique auprès des Maires et des leaders communautaires pour la participation des gens de la catégorie des vulnérables au sein des collèges et SLC. Rares sont les communes ayant mis en place des collèges spécifiquement constitués de vulnérables.

3.6 Suivi, évaluation et apprentissage (SEA). (a) De quelle manière le système SEA a-t-il aidé le projet à ajuster son cours et à apporter des améliorations au cours de la dernière année? (b) Jalons. Veuillez-vous reporter à la lettre de décaissement - Annexe 4 et évaluer la réalisation des étapes clés du projet pour l'année écoulée telles que définies dans le document.

- a. SEA : CIMSI possède un système de planification, de suivi et d'évaluation composé d'actions et d'activités programmées et menées régulièrement. Ce système permet d'apporter au cours de la mise en œuvre du projet des corrections et des réorientations pertinentes pour la réalisation des activités et dans l'atteinte des objectifs relatifs aux indicateurs objectivement vérifiables.

Le processus de suivi évaluation et apprentissage du projet CIMSI se départage en 5 catégories : (1) planification, (2) suivi, (3) apprentissage, (4) rapportage et (5) évaluation.

- **Planification**

Le PTBA ou Plan de Travail Budgétisé Annuel sur la base duquel le projet et ses partenaires fonctionnent actuellement, allant du mois d’Août 2018 jusqu’en décembre 2019. Le PTBA 2020 – 2021 est en cours de finalisation. Ce plan contient les objectifs spécifiques à atteindre dans l’année et les détails des activités à entreprendre, l’identification claire des responsables de mise en œuvre, la périodicité de la réalisation de l’activité, le budget détaillé ainsi que l’indicateur vérifiable estimant la réalisation de l’activité en question.

Ce PTBA est ensuite tranché en planification mensuelle. Les activités planifiées dans ce plan mensuel sont discutées au cours de réunions de coordination hebdomadaires.

- **Suivi**

Le suivi de l’avancement des actions est réalisé en premier lieu à travers le remplissage hebdomadaire d’un tableau de bord par l’équipe du projet avec les informations issues des descentes sur terrain, afin de connaître la situation d’avancement des activités et d’identifier les éventuels facteurs de blocage.

Une mission de supervision et d’appui de la Banque mondiale est planifiée deux fois dans l’année pour étudier avec l’équipe du projet la réalisation du projet, traiter et analyser ensemble les issues des problèmes rencontrés. Quatre missions d’appui (Déc. 2017, Août 2018, Déc. 2018 et Juin 2019) sont réalisées depuis le début du projet, aboutissant à la fourniture de nouvelles directives, d’instructions et de recommandations pour une bonne réalisation du projet.

Des feedbacks de la part des citoyens et des rapports semestriels provenant des communes sont censés fournir des informations de suivi, mais il est noté que ces deux types de rapports n’existent pas encore. Des appuis de la part de CIMSI dans l’élaboration des rapports semblent nécessaires et seront réalisés dans le prochain semestre, avec une proposition de modèle contenant les points importants à fournir, accompagné d’un renforcement de capacité.

Une réunion avec les partenaires est planifiée tous les trimestres dans le but de suivre l’avancement des activités de ceux-ci, et de favoriser le partage des expériences par chacun. Les deux réunions dans le courant de ce premier semestre ont été tenues, des PV sont rédigés à l’issue de ces réunions. Les discussions issues de ces rencontres permettent aux partenaires de rédiger des rapports techniques et financiers. Par ailleurs, il est remarqué que les partenaires du projet ont du mal à respecter les dates limites de remise de rapports entraînant également le retard du rapportage du projet. Les réunions avec les partenaires au cours du deuxième semestre ont été organisées séparément par partenaires.

- **Apprentissage**

Les réflexions provenant des systèmes de suivi offrent aux diverses parties prenantes une opportunité de tirer des leçons à travers les partages d’expériences et grâce à des auto-évaluations.

Une analyse des données conduit à l’identification des leçons apprises. Le projet CIMSI a déterminé des leçons suite à l’analyse des constats et des expériences depuis le lancement du projet, et a mis en ligne un blog « La redevabilité sociale et la participation citoyenne au sein d’une structure de concertation locale au niveau communal, sont des coquilles vides si elles n’améliorent pas la qualité et l’accès équitable des services et biens publics, le développement économique local et la gestion de l’environnement ».

Un blog a été réalisé en version française et anglaise, accessible avec les liens ci-après :

<https://www.saha.mg/wp-content/uploads/2019/10/Blog-CIMSI-Mahavelona-Eng.pdf>

<https://www.saha.mg/wp-content/uploads/2019/10/Blog-CIMSI-Mahavelona-French.docx.pdf>

- **Rapportage**

L’équipe du projet est tenue d’établir un rapport semestriel et annuel, technique et financier, où sont rapportés les réalisations techniques et financières du projet, les cas particuliers rencontrés, les problèmes identifiés et les solutions avancées, les observations et diverses leçons apprises. Les rapports sont envoyés à la Banque mondiale : rapport annuel de Décembre 2017, rapport semestriel de Juillet 2018, rapport annuel de 2018 et rapport du premier semestre 2019.

- **Evaluation :**

L’Evaluation des effets et impacts du projet CIMSI, comprennent l’Etude de référence (Baseline), l’évaluation à mi-parcours et l’évaluation finale ».

L’évaluation à mi-parcours du projet a été réalisée au cours de cette année. Cette étude a permis de faire le point sur le degré de mise en œuvre de l’intervention et d’apprécier ses effets au regard des indicateurs du cadre de résultat d’une part, et des indicateurs de performance, à savoir la pertinence, l’efficience,

l'efficacité et la qualité des interventions d'autre part. Elle a permis également d'analyser les effets, de la viabilité/durabilité des dispositifs et des mécanismes de redevabilité, et de formuler des recommandations en vue d'adaptations à mi-parcours, d'ajuster les activités spécifiques du projet ou de réorientations de la mise en œuvre, au niveau des hypothèses de la théorie de changement du projet et de l'évolution des paramètres clés régissant le contexte, y compris les réformes engagées avec le soutien de la Banque mondiale.

b. JALONS : Les situations d'avancement par rapport aux jalons ainsi que la réalisation des activités sont présentées dans l'**annexe 5** du présent rapport.

3.7 Gestion de projet et développement institutionnel

(a) La performance globale de l'équipe de projet

Pour toutes les communes ciblées, 5 agents accompagnateurs de proximité soit 1 par district ont rejoint l'équipe initiale du Projet. Les principes et approches adoptés par l'équipe ont permis d'avancer dans la mise en œuvre opérationnelle du projet malgré le contexte plutôt difficile.

L'équipe de CIMSI a adopté les principes et approches ci-après :

- Un rôle de facilitateur, une approche flexible, évolutive et itérative, une approche multi-niveau (national, régional, district, communal) alliant la stratégie au pragmatisme, c'est-à-dire adapter le contenu de l'accompagnement et l'approche opérationnelle en tenant en compte de l'analyse des relations politiques, des facteurs sociaux et économiques qui prévalent sur terrain.
- Un processus favorisant un apprentissage dans l'action (de l'unité de projet ainsi que des bénéficiaires) est au cœur de l'approche. Au niveau communal par exemple, la démarche envisage des mesures faisables et un appui de proximité afin de franchir des étapes dans la bonne direction.
- L'accompagnement des SLC observe une stratégie globale et systémique, mais les contenus varient suivant les forces et les faiblesses des acteurs et des opportunités et obstacles du contexte. Cela exige une attitude flexible de CIMSI au regard des défis qui émergent dans chaque commune. Cette approche différenciée engendre que le projet est impliqué dans les quatre dimensions d'ingénierie (institutionnelle, budgétaire/financière, sociale et technique/sectorielle) et permet d'avoir l'angle approprié pour introduire les concepts de redevabilité sociale de façon progressive.

Une session d'apprentissage au sein du projet a été organisée au mois de septembre 2019 avec les accompagnateurs de proximité du projet CIMSI. Il s'agissait d'une première réflexion conjointe avec l'équipe CIMSI basée à Antananarivo et d'un échange permettant les accompagnateurs de proximité d'échanger entre eux (pour la première fois). Cet échange a permis de faire émerger certaines réalités du terrain importantes à tenir en compte (faits), des points d'action (à faire) des propositions. Les propositions étaient, lors de l'échange, assez spécifiques au contexte des Communes malgaches, et servaient à prévenir des problèmes (liés à l'élection communale par exemple) et à améliorer les pratiques de l'accompagnement du projet. Les futurs échanges devront alimenter de manière plus poussées la capitalisation de certains aspects tels que la mobilisation multi-acteurs et de ressources, etc.

(b) Les contributions éventuelles du projet au renforcement institutionnel de l'organisation

Les expériences à travers le projet CIMSI font l'objet d'échanges internes et sont valorisées dans les autres projets de l'ONG SAHA et également dans la soumission de proposition de financement au GPSA (4ème appel mondial à propositions) afin de soutenir les initiatives de redevabilité sociale conduites par des organisations de la société civile (OSC) en vue d'une collaboration avec les institutions gouvernementales.

(c) Contributions au renforcement des capacités des OSC partenaires ou mentee, le cas échéant

RTRSM :

Le processus d'appui à l'évaluation citoyenne a intégré le renforcement de la société civile locale :

De par l'adoption de l'approche au niveau de la société civile, 18 Organisations de société civile (associations) facilitatrices, dont 10 localisées ou ayant des bases dans leurs communes ciblées et 08 ayant des rayons d'action plus élargis à l'échelle de district voire régional ont été formées sur l'outil d'évaluation citoyenne des services communaux. L'option de favoriser l'engagement des OSC basées dans les communes a été dictée par la vision de renforcer des compétences locales qui vont rester durablement dans les territoires, soit à l'échelle communale ou au niveau du district.

L'équipe du projet a assuré des formations à la fois conceptuelle et pratique auprès de ces associations. Des outils de gestion d'activités tels que celui de la formulation d'offres de prestation et de gestion simplifiée d'activités ont été également transférés.

Au niveau central, le réseau RTRSM a bénéficié de l'accompagnement du projet dans le processus de gestion des passations de marché de prestation de service auprès de ces associations locales.

Coalition des Radios :

L'équipe du projet a accompagné la coalition des radios dans la conception d'un théâtre radiophonique suite à la réflexion entre les deux parties. C'est un théâtre qui est composé de cinq épisodes relatant les réalités sur le mode de gouvernance au sein d'une commune. L'objet est d'informer, d'éduquer et de sensibiliser les acteurs communaux sur l'importance de l'engagement des citoyens dans la vie communale à travers la SLC et l'évaluation citoyenne, le concept de redevabilité et la transparence budgétaire par les gouvernants. Les cibles sont entre autres les citoyens et les OSC locales, les membres des SLC, les responsables communaux et les services techniques de l'Etat.

Les quelques feedback reçus ont mentionnés le besoin de réajuster les horaires des émissions qui ne sont pas adaptées au planning de travail des auditeurs (les horaires changent suivant les programmes des stations Radios). Raison pour laquelle CIMSI va renforcer l'organisation des écoutes communes au moins au niveau des membres des SLC

En outre, les deux OSC partenaires (mentee) ont été sensibilisées et renforcées sur les mécanismes de gestion des plaintes liés au projet.

Le tableau de diffusions déjà effectuées par RADIO

	DIFFUSION					REDIFFUSION					SPOT				
	Episode 1	Episode 2	Episode 3	Episode 4	Episode 5	Episode 1	Episode 2	Episode 3	Episode 4	Episode 5	Diffusion 1	Diffusion 2	Diffusion 3	Diffusion 4	Diffusion 5
RADIO JOSVAH Anosy (Tous les jeudi et samedi matin à 07h30)	01/08/19 (07h30)	08/08/19 (07h30)	15/08/19 (07h30)	22/08/19 (07h30)	29/08/19 (07h30)	03/08/19 (07h30)	10/08/19 (07h30)	17/08/19 (07h30)	24/08/19 (07h30)	31/08/19 (07h30)	31/07/19 (07h30)	07/08/19 (07h30)	14/08/19 (07h30)	21/08/19 (07h30)	28/08/19 (07h30)
RADIO FITAHIANISOA ANTSIRABE (Tous les mercredi et dimanche à 13h00)	31/07/19 (13h00)	07/08/19 (13h00)	14/08/19 (13h00)	21/08/19 (13h00)	27/08/19 (13h00)	04/08/19 (13h00)	11/08/19 (13h00)	18/08/19 (13h00)	25/08/19 (13h00)	31/05/19 (13h00)	02/08/19 (12h15)	09/08/19 (12h15)	16/08/19 (12h15)	23/08/19 (12h15)	30/08/19 (12h15)
RADIO VONIZONGO Tous les mardi et jeudi à 19h30)	30/07/19 (19h30)	01/08/19 (19h30)	06/08/19 (19h30)	08/08/19 (19h30)	13/08/19 (19h30)	15/08/19 (19h30)	20/08/19 (19h30)	22/08/19 (19h30)	27/08/19 (19h30)	29/08/19 (19h30)					

Le tableau de diffusions à effectuer par RADIO

Radios	Libellée	Novembre				Décembre			
RADIO HAJA	Diffusion émission sur le projet	07 à 17h30				05 à 17H30			
	Diffusion émission sur la SLC	09 à 9H30				07 à 09H30			
	Production et diffusion publiereportage		14 à 17H30				12 à 17H30		

Radios	Libellée	Novembre				Décembre			
	Rediffusion Publireportage			16 à 09H30			14 à 09H30	21	
	Insertion journal radiophonique (vaovao)	07 à 18H30	16 à 18H30	18 à 18H30		07 à 18H30	12 à 18H30	16 à 18H30	18 à 18H30
RADIO JOSVAH	Diffusion émission sur le projet	05 à 18h30				03 à 18h30			
	Diffusion émission sur la SLC	07 à 18h30				05 à 18h30			
	Production et diffusion publireportage		12 à 18h30				10 à 18h30		
	Rediffusion Publireportage		14 à 18h30				12 à 18h30		
	Insertion journal radiophonique (vaovao)								
RADIO Feon'Itasy	Diffusion émission sur le projet	04 à 17h30				02 à 17h30			
	Diffusion émission sur la SLC	06 à 17h30				04 à 17h30			
	Production et diffusion publireportage		11 à 17h30				09 à 17h30		
	Rediffusion Publireportage		13 à 17h30				11 à 17h30		
	Insertion journal radiophonique (vaovao)	9 à 19h15	16 à 19h15	23 à 19h15		7 à 19h15	14 à 19h15	21 à 19h15	
RADIO EKAR FANANTENANA AMBANJA	Diffusion émission sur le projet	07 à 18 h00				05 à 18h00			
	Diffusion émission sur la SLC	05 à 18h00				03 à 18h00			
	Production et diffusion publireportage		14 à 18h00				12 à 18h00		
	Rediffusion Publireportage		12 à 18h00				10 à 18h00		
	Insertion journal radiophonique (vaovao)	08 à 17h30	15 à 17h30	22 à 17h30		06 à 17h30	13 à 17h30	20 à 13h30	27 à 13h30
	Diffusion émission sur le projet	8 à 17h30				6 à 17h30			

Radios	Libellée	Novembre				Décembre			
RADIO FEON'NY SAMBIRANO AMBANJA (RNM)	Diffusion émission sur la SLC	09 à 17h30				7 à 17h30			
	Production et diffusion publireportage		15 à 17h30				13 à 17h30		
	Rediffusion Publireportage			23 à 17h30				21 à 17h30	
	Insertion journal radiophonique (vaovao)	09 à 18h00	15 à 18h00	22 à 18h00		6 à 18h00	14 à 18h00	21 à 18h00	28 à 18h00
RADIO VONIZONGO	Diffusion émission sur le projet	05 à 18h30				02 à 18h30			
	Diffusion émission sur la SLC	10 à 18h30				06 à 18h30			
	Production et diffusion publireportage		11 à 18h30				11 à 18h30		
	Rediffusion Publireportage		15 à 18h30				13 à 18h30		
	Insertion journal radiophonique (vaovao)	12	15	22	29	4			27
RADIO FEON'NY MAHAVAVY	Diffusion émission sur le projet								
	Diffusion émission sur la SLC								
	Production et diffusion publireportage								
	Rediffusion Publireportage								
	Insertion journal radiophonique (vaovao)								

3.8 Changements de comportement

- **Participation citoyenne et inclusion au sein d'une SLC dans la Commune Rurale de Miantso :**
Monsieur RANDRIANAINA David, membre de la SLC, représentant du collège des personnes vulnérables :
« Les personnes handicapées et les plus pauvres n'ont pas beaucoup de considération au niveau de la société, on ne nous écoute pas. Depuis la mise en place de la SLC, nous sommes représentés dans un collège et lors des réunions, nous pouvons nous exprimer librement et on considère nos paroles et nos idées. Nous sommes fiers de pouvoir participer à ce genre de réunion et de défendre les intérêts des personnes vulnérables au sein de la commune. »
- **Redevabilité sociale et coordination des actions des prestataires de service dans la CR de Mahavelona :**
Madame MAMISOA Noro Dine, Mairesse de la Commune de Mahavelona :
« Auparavant, les attributions de la commune sur les services santé ont été flous et la communication avec les responsables de santé était faible. Nous appuyions les Centres de santé de Bases selon nos moyens mais il n'y avait ni organisation ni plan d'action claire.
La réalisation de l'évaluation citoyenne ainsi que la mise en place de la SLC ont beaucoup renforcé les échanges entre les acteurs locaux dont le Bureau Exécutif et les responsables des centres de santé d'une part ; les BE, les responsables des centres de santé et les citoyens d'autres part. L'élaboration du plan d'action d'amélioration des services issue de l'évaluation citoyenne a permis de coordonner les actions et de contribuer à la réalisation des attentes des citoyens. Le compte-rendu des réalisations a été présenté aux citoyens durant le jour du marché. Nous comptons valoriser ces expériences dans les autres services communaux ».
- **Transparence budgétaire :**
Madame LALAONIRINA Sylvianne, Mairesse de la Commune de Talata Angavo :
« Comme les campagnards ne sont pas familiers avec les chiffres et la finance, nous avons pensé que publier les rapports financiers pourraient entraîner des troubles au niveau de la population. Ainsi, nous avons partagés uniquement des rapports d'activités. Pourtant, la mobilisation suite à l'intervention du Projet CIMSI nous a permis de comprendre l'importance de la publication des rapports financiers. En effet, grâce à la présentation et l'explication de la situation financière de la Commune au sein de la SLC, les citoyens ont compris l'importance du paiement des impôts et leur confiance envers les autorités concernant l'utilisation de ces fonds est de plus en plus renforcée »

4. Comment le soutien du GPSA et de la Banque mondiale en matière de renforcement de capacités et / ou de gestion de connaissances ont-ils pu bénéficier au projet au cours de la période considérée ?

a) Appuis du GPSA au renforcement des capacités

Au cours de la période, le passage du représentant du GPSA, Mr Francisco LAZZARO, à Madagascar lui a permis de comprendre le contexte et la réalité sur terrain. Ainsi, les partages d'expériences internationales qu'il a effectués ont renforcés la capacité de l'équipe du Projet par rapport à la redevabilité sociale collaborative et la conduite du Projet.

b) Participation et relations avec TTL de la Banque mondiale

L'équipe de la Banque mondiale ont :

- Facilité la mise en relation de CIMSI avec les autres projets/programmes financés par la Banque mondiale à Madagascar, à savoir le Projet PAEB (Education de base), le Projet PARN santé-Nutrition, le projet CASEF/Développement économique et Foncier.
- Formé l'équipe du projet ainsi que les partenaires sur les mécanismes de Gestion de Plainte et ont appuyé son opérationnalisation

- Participé à l'évaluation et l'appréciation de la progression actuelle du projet en vue de l'amélioration de sa mise en œuvre à travers les missions d'appui semestriel
- Cartographie GEMS

c) Les gestions de connaissances et les initiatives d'apprentissage du GPSA (telles que la participation à la plateforme de connaissances, l'échange de connaissances avec les pairs bénéficiaires, l'utilisation des connaissances du GPSA et des produits d'apprentissage et de soutien).

La participation au forum GPSA 2019 récemment (novembre 2019) a permis de :

- Réaliser des échanges concernant les bonnes pratiques qui seront prises en compte dans la mise en œuvre du Projet CIMSI grâce aux partages d'expériences réalisés par les pairs bénéficiaires ayant des Projets finalisés ;
- Renforcer la capacité de l'équipe par rapport à la redevabilité sociale collaborative et amélioration des services suite aux échanges réalisées avec les évaluateurs indépendants ;
- Renforcer la connaissance de l'équipe concernant la notion d'inclusion

L'acquisition par ONG SAHA d'une nouvelle subvention (prévu entre 2020 et 2024) pour un projet de redevabilité sociale axé sur le secteur santé de base et communautaire permettra une contribution significative à l'institutionnalisation des mécanismes de redevabilité sociale en général, et en particulier dans le secteur santé. Les leçons apprises dans le cadre de CIMSI vont directement servir à l'ajustement des stratégies d'accompagnement et de mise en œuvre de ce nouveau projet.

d) Avez-vous des suggestions pour améliorer le soutien et les renforcement des capacités et la gestion des connaissances de la GSPA / Banque mondiale?

Poursuivre l'appui de la Banque mondiale sur le renforcement de l'institutionnalisation des actions au niveau des partenaires institutionnels stratégiques.

Appui à l'équipe du projet CIMSI sur la méthode d'analyse de l'économie politique au niveau des secteurs touchés (décentralisation, secteurs sociaux)

Favoriser les échanges entre les pairs notamment entre les pays francophones